



Déclaration liminaire de la CGT CAPN des TRF Tableaux d'avancement 3 décembre 2020



Pour cette dernière CAPN, la CGT a lu les dossiers en version numériques malgré quelques difficultés, nous tenons à remercier les services pour cette gestion dématérialisée et saluer leur réactivité.

Nous participons aujourd'hui à la dernière CAPN des Techniciens RF pour les promotions par tableaux d'avancement. La loi de transformation de la fonction publique ou plus précisément la loi de « destruction » de la fonction publique aura eu raison de cette instance nationale, lieu d'échange paritaire où les représentants du personnel pouvaient faire valoir le point de vue des organisations syndicales sur les dossiers de leurs collègues remontés par les CPE. La dépossession de cette compétence des Commissions Paritaires au profit de vagues Lignes Directrices de Gestion destinées à laisser toute gestion de la carrière des collègues aux seules mains des directions, est un nouveau coup porté au statut et aux valeurs du service public. Les aspirations de nos gouvernants à une gestion toujours plus individualisée des personnels se voient ainsi satisfaites. Débarrassée des avis et regards des organisations syndicales, nos directions pourront faire ce que bon leur semble, remercier qui bon leur semble..., et exploser les collectifs de travail. Pourtant ce sont bien ces collectifs de travail animés par une haute conscience de la fonction publique, qui tiennent à bout de bras les établissements malgré des conditions de travail qui se détériorent d'année en année, de réforme en réforme.

Ce sont ces collectifs de travail qui ont été appelés à aller « au front » de la lutte contre la pandémie. Et ils y ont été, en dépit des suppressions de postes, du soudain basculement en télétravail, malgré l'importante augmentation des effectifs étudiants et les suppressions de postes des agents, équilibres budgétaires obligent.

La LPR poursuit dans ces mêmes travers : financement non pas récurrent mais par projet, absence de création de postes, légère revalorisation essentiellement sous forme de prime à certains corps et grades, précarisation accrue des personnels (« CDI » de mission..) le tout selon un plan de financement incertain.

A l'opposé de la LPR qu'elle rejette, la CGT se bat et revendique une véritable politique publique pour l'enseignement supérieur et pour l'éducation nationale qui repose en urgence sur :

- un plan de titularisation au sein de la Fonction Publique d'Etat
- un plan de recrutement ambitieux,
- des investissements massifs pour améliorer les conditions de travail et d'études,
- un vrai déroulement de carrière avec les moyens afférents

- la revalorisation de la valeur du point d'indice et non l'octroi de primes à la tête du client décomptées lors du calcul de la pension de retraite.
- le renforcement des instances représentatives des personnels dans les établissements,
- le respect des libertés fondamentales et académiques.

A la lecture des dossiers il est frappant de constater le sous-classement des agents par rapport à des compétences de plus en plus élevées, des carrières au point mort, hormis quelques dossiers qu'on sent portés par leur direction

Cette année, le nombre de promotions aux tableaux d'avancement est en baisse pour l'accès à la classe exceptionnelle et en hausse modérée pour l'accès à la classe supérieure. Cela dit ce nombre de promotions reste bien insuffisant au vu du nombre d'agents promouvables.

Raison de plus que le reliquat de 29 promotions restantes après l'examen professionnel de l'accès à la classe supérieure soit ajouté au nombre de promotions inscrites au TA de la CS que nous étudions aujourd'hui.

La CGT tient à remercier les services ministériels pour les efforts fournis afin que nous puissions étudier les dossiers communiqués sous forme numérique. Cette réunion, cette dernière réunion de la CAPN se déroule en visioconférence, ce qui n'est guère propice aux échanges et nous espérons que malgré la technique et la distance, la parole de tou.tes sera entendue.

Pour finir ce propos, nos organisations ont participé au GT sur la note de service qui visiblement ne sortira pas cette année sera remplacée par les LDG, pouvez-vous confirmer cette disparition ?

Et enfin : la CGT souhaite également attirer votre attention sur les difficultés rencontrées pour participer aux commissions de réforme qui ont lieu sur tout le territoire obligeant à des déplacements importants et qu'ils sont compliqués en cette période de crise sanitaire.

Nous vous remercions de votre attention.